

Charte des observations cliniques

*Les **observations cliniques** sont des journées d'immersion permises par différents médecins volontaires, permettant aux étudiant.e.x.s de deuxième et de troisième année d'avoir un aperçu de la pratique clinique des différentes spécialités médicales. La présente charte indique les comportements attendus des étudiant.e.x.s qui viendront participer à ces observations cliniques, et les médecins qui accueilleront les-dits étudiant.e.x.s.*

De la part des étudiant.e.x.s :

- **professionnalisme** : les étudiant.e.x.s devront faire preuve de ponctualité et de savoir-être
- **secret professionnel** : tout.e.x.s les étudiant.e.x.s sont tenu.e.x.s au secret médical lors des observations cliniques. Cela s'applique également dans le cas où l'étudiant.e.x. venait à reconnaître une personne de son entourage parmi les patient.e.x.s
- **tact et savoir-être** : les étudiant.e.x.s sont toutefois invité.e.x.s à faire preuve de tact devant les patient.e.x.s, dont certain.e.x.s pourraient avoir leur pronostic vital engagé
- **non-jugement et respect** : les étudiant.e.x.s traiteront les patient.e.x.s et le personnel avec respect
- **photographies** : la prise de photos ainsi que leur diffusion est strictement interdite, dans le cadre du respect dudit secret médical
- **tenue adaptée** : les étudiant.e.x.s sont attendu.e.x.s avec leur blouse de médecin, en respectant les règles d'hygiène (pas de bijoux sur les mains et poignets).
- **proactivité** : ces journées d'observation ont pour but d'enrichir les connaissances et les intérêts personnels de l'étudiant.e.x. Iel est donc invité.e.x à interagir avec les médecins, à poser des questions, et à s'interroger sur les cas qu'iel aura l'occasion de voir, le tout dans le respect de l'intimité des patient.e.x.s.

De la part des médecins :

- **présence** : les médecins seront informé.e.x.s de la venue de l'étudiant.e.x. et attendront le matin afin de pouvoir le rencontrer
- **encadrement** : le médecin en charge des observations cliniques dans le service s'engage à accompagner l'étudiant.e.x durant toute la journée de l'observation, ou à s'assurer qu'il soit pris.e.x en charge par un collègue jusqu'à la fin de la journée d'observation
- **bienveillance** : les médecins autoriseront les questions de l'étudiant.e.x et y répondront volontiers. Ils seront également proactif.ve.x.s dans leur enseignement en leur expliquant la physiopathologie des cas étudiés.
- **non-jugement et respect** : les médecins devront traiter les étudiant.e.x.s avec respect

En cas de question ou de remarque, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante :

observationclinique@mailaeml.ch

Je vous rappelle également que l'antenne téléphonique CLASH est à disposition pour recueillir vos témoignages en cas de besoin : le collectif prend vos appels les mardis et jeudis de 17h à 20h au **079 556 34 94**

